ASPTT STRASBOURG MÉTROPOLE
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

# SPORTS VACANCES 2023

## PROJET PEDAGOGIQUE
## du 7 août au 1er septembre 2023

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Bas-Rhin
Strasbourg.eu & COMMUNAUTÉ URBAINE
Office des Sports Strasbourg
ACADÉMIE DE STRASBOURG Liberté Égalité Fraternité
Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin

# Sommaire

1. Descriptif de la Structure
2. Nos valeurs et intentions éducatives
3. Les objectifs pédagogiques
4. Le public accueilli
5. L'Organisation de l'ALSH
6. Nos partenaires (sorties optionnelles)
7. L'équipe d'animation
8. Points de règlementation, Sécurité, Assurances
9. La Communication
10. L'Evaluation

## 1. Descriptif de la Structure :

L'ASPTT Strasbourg Métropole accueille les enfants âgés de 6 à 17 ans, du 10 juillet au 1er septembre 2023, au Centre Sportif Ouest de Koenigshoffen afin de pratiquer et de découvrir de nombreuses activités physiques mais également de participer à des journées à thème (sensibilisation au handicap, sensibilisation alimentaire, à la découverte du corps humain …).

L'ASPTT Strasbourg Métropole est une association sportive, loi 1901, qui propose plusieurs activités sportives de loisirs et de bien-être mais elle est connue pour ses Accueils Collectifs Educatifs de Mineurs : Des ALSH pendant les vacances scolaires et un Accueil Périscolaire qui fonctionne tous les mercredis en période scolaire.
L'accueil des enfants est organisé au : Centre Sportif Ouest de Koenigshoffen
Chemin long - 67200 STRASBOURG.

Le CSO s'étale sur environ 6 hectares. On y trouve : un gymnase de type C pour la pratique notamment de sports collectifs ; un dojo ; une salle multi-activités ; une salle d'haltérophilie et de musculation ; 2 terrains de football dont 1 synthétique ; un hall de tennis couverts (2 courts) ; 8 courts de tennis extérieurs ; un club house ; et des locaux administratifs.

## 2. Nos valeurs et intentions éducatives :

### *Nos valeurs* :

1) Epanouissement des enfants
*Objectifs* : Favoriser l'échange entre jeunes et avec les encadrants ; Mettre en avant le plaisir dans la pratique sportive ; Responsabiliser les jeunes dans leur pratique et dans la vie en collectivité.

2) Utilisation du sport comme moyen Educatif
*Objectifs* : Développer l'apprentissage de la vie en collectivité ; Favoriser de bonnes relations entre l'enfant et le groupe ; Respecter de l'enfant par rapport à lui-même et au groupe

3) Développement du sens de l'effort
*Objectifs* : Faire progresser les jeunes en s'efforçant de répondre à leur besoin ; Donner une dimension ludique dans les apprentissages ; Proposer des activités variées et enrichissantes

4) Développement des aptitudes à la pratique sportive :
*Objectifs* : développer la coordination motrice ; Enrichir les compétences gestuelles ; apprendre et savoir appliquer les règles du jeu.

***Nos intentions éducatives :***

Elles sont principalement la découverte et l'initiation aux activités sportives, afin de développer le partage, la coopération, la solidarité, le respect des règles, la tolérance, le fair-play, l'autonomie… Les activités sont proposées sous forme d'animations ludiques en essayant de mettre toujours les plus jeunes dans des situations de réussite afin que la pratique soit un plaisir avant tout.

## 3. Les objectifs pédagogiques :

Nos objectifs pédagogiques sont :

- De permettre à l'enfant de pratiquer entre 2 et 4 activités physiques par jour, à titre d'initiation et de découverte, qu'il n'a pas forcément l'occasion de pratiquer au cours de l'année scolaire.
- De les sensibiliser au respect des règles en société, que ce soit du civisme ou les règles de jeu liées aux activités pratiquées.
- L'entre-aide et la coopération vont favoriser les règles de vie en collectivité, le respect des autres, du matériel et de l'environnement.
- De favoriser la tolérance, la solidarité, et la reconnaissance de la diversité en partageant la vie de groupe.
- De favoriser l'autonomie de l'enfant et lui apprendre à se responsabiliser à travers la prise d'initiatives.
- De permettre à l'enfant de découvrir ses aptitudes, de mettre en scène ses capacités, d'appréhender le risque.

Pour se faire, le stage se déroulent dans un environnement favorable et dans un souci de sécurité optimale, il est important qu'au début de chaque semaine les animateurs définissent à l'ensemble des groupes les règles de fonctionnement de l'accueil de loisirs. Les enfants sont impliqués dans les temps de mise en place des activités, de pratique et de rangement. Les notions de solidarité, de participation active, de respect ou encore d'entraide sont primordiale et l'équipe d'animation veille à encourager les enfants dans cette optique afin que chacun puisse trouver sa place au sein du groupe. Lors des activités, l'animateur, par l'intermédiaire de séances, d'exercices et de jeux, permettra à l'enfant de découvrir une activité physique et sportive. La notion d'entraînement n'entre pas dans les objectifs, les différentes situations abordées par les enfants sont basées sur de l'initiation. Toutefois, les animateurs ont un rôle d'éducateur sportif et de ce fait il sera proposé des exercices permettant à l'enfant de progresser dans l'activité.

### Les OBJECTIFS PEDAGOGIQUES n°1 :

- Acquérir les règles fondamentales de l'activité.
- Apprendre à respecter la règle, le partenaire, l'adversaire, l'arbitre.
- Développer la capacité à traiter des informations : perception.
- Apprendre à se repérer dans un Espace-Temps » en mouvement : anticipation.
- Développer l'esprit d'équipe, d'initiative, d'organisation, de décision.
- Développer une maîtrise comportementale et gestuelle.
- Enchaîner des actions : courir, dribler, sauter, lancer, frapper le palet avec la crosse, courir avec la crosse, s'arrêter.
- Vaincre l'appréhension liée au contact de l'adversaire. (Rugby, Judo) : *Nos premières préoccupations sont de dédramatiser le contact et de faire vivre le ballon en limitant les arrêts de jeu.*
- Maîtriser le ballon et sa trajectoire (ballon rond et oval).
- Evoluer au travers de stratégies de jeu.
- Développer la socialisation.

➔ **Moyens mis en œuvre : SPORTS COLLECTIFS**

**Les OBJECTIFS PEDAGOGIQUES n°2 :**

- Acquérir les règles d'organisation nécessaires au bon déroulement de l'activité
- Développer une maîtrise comportementale et gestuelle.
- Développer la mémoire du geste et sa correction par feedback.
- Développer l'anticipation de la trajectoire de la balle
- Développer la coordination des gestes sportifs : anticipation, placement, mise en action, replacement.
- Obliger l'enfant à discipliner son geste, à modifier ses repères visuels habituels, du fait de l'élévation ou l'abaissement de la tête (jeux de raquette).
- Développer la prise d'initiative et des intentions stratégiques.
- Découvrir le milieu aquatique, plus déstabilisant, aussi bien au niveau émotionnel qu'au niveau de l'équilibre.
- Développer des habiletés motrices spécifiques à l'activité
- Développer une entraide.
- Développer l'adversité, l'esprit de compétition.

➔ **Moyens mis en œuvre : SPORTS INDIVIDUELS**

**Les OBJECTIFS PEDAGOGIQUES n°3 :**

- Respecter un nouveau système de règles : règles d'approche de l'animal
- Ecouter et respecter des consignes de sécurité spécifiques.
- Maîtriser et anticiper la trajectoire pour se diriger et éviter et les éventuels obstacles.
- Connaissance du matériel spécifique utilisé
- Développer une maîtrise comportementale et gestuelle effectuer un travail collaboratif (Savoir guider, éviter des obstacles, s'arrêter…

➔ **Moyens mis en œuvre : EQUITATION (PONEY)**

## 4. Le public accueilli :

Nous accueillons des enfants âgés de 6 ans (révolu) à 17 ans. Ils sont majoritairement originaires de Strasbourg et de l'Eurométropole. D'autres, une minorité, habitent dans un rayon de 20 km et plus. Notre capacité d'accueil est de 64 enfants par semaine.
Nous pouvons accueillir des enfants porteurs de handicap, quel qu'il soit (mental, psychique, handicap moteur, déficient sensoriel (auditif/visuel), polyhandicap), dans la limite de nos capacités d'accueil ainsi que de nos possibilités afin d'assurer la qualité de leur accueil.

## 5. L'Organisation de l'ALSH :

- ***Les Horaires et lieux d'accueil :***

Les enfants sont accueillis chaque jour de 8h à 18h, du lundi au vendredi (sauf le 15 août), soit une amplitude horaire hebdomadaire de 50 heures.
Les responsables légaux peuvent déposer les enfants chaque jour **entre 8h et 8h55** et venir les rechercher entre **17h15 et 18h** au Centre Sportif Ouest de Koenigshoffen, sauf les 2 matinées consacrées à la sortie à la piscine de Hautepierre (rue Baden Powell – 67200 STRASBOURG) : Les enfants devront **être déposés entre 8h et 8h55 sous la halle des sports de plein air de Hautepierre :** elle se trouve derrière le gymnase Karine C qui est en face de la piscine de Hautepierre
**Pour la 1ère moitié du groupe, les plus jeunes le JEUDI MATIN**
**Pour la 2ème moitié du groupe, les Ados, le VENDREDI MATIN**

L'accueil des enfants se fait de manière échelonnée au niveau des escaliers d'entrée du gymnase. A son arrivée, l'enfant est informé du groupe dans lequel il se trouve pour la totalité de la journée ainsi que de son animateur référent. Chaque groupe a un endroit délimité dans les gradins afin d'y déposer leurs affaires et ne pas les mélanger. Lorsque les affaires sont déposées, les enfants sont libre pendant le temps d'accueil de rester dans les gradins pour lire ou discuter avec leurs copains et copines ou peuvent se rendre sur le plateau sportif et jouer librement avec un ballon, un cerceau, ou avec le matériel mis à disposition jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des enfants avant 8h55.

- ***Conditions de pratique / affaires à prévoir :***
  - Les enfants doivent être en tenue sportive ou porter des vêtements non serrés leur pemrettant de pratiquer une acrtivité sportive en étant à l'aise sans gêne. Ils doivent porter des chaussures de sport. Une 2ème parie à semelles propres est conseillée pour les sports en salle sur le parquet. Ils doivent également venir avec un gobelet, une gourde ainsi que de protections solaire (casquette, lunette, crème). L'eau est fournie à volonté durant la journée.
  - L'équipement spécifique nécessaire à chaque activité est fourni par nos soins ou par les prestataires (sauf tenue règlementaire à prévoir pour le Poney).
  - Aucun niveau de pratique initial de l'enfant n'est demandé pour s'inscrire. Et aucune évaluation des acquis ne sera réalisée en fin de stage. Nous sommes dans un projet d'animation de pratique de loisir où chaque jeune évolue et progresse selon ses capacités.

- ***Les activités :***

Le programme d'activités est établi à l'avance et est disponible à l'affichage à l'accueil. Cependant il est susceptible de changer en fonction des conditions météorologiques du jour ainsi que de l'état de forme des enfants. Les enfants pratiqueront 2 à 4 activités différentes par jour.

La plupart des activités se fait sur le site du Centre Sportif Ouest, mais nous proposons également des activités sportives en-dehors du lieu d'accueil durant la semaine :

- Au parc Albert-Schweitzer *(42 Rue du Schnokeloch 67200 STRASBOURG) :* Aller-retour à pied accompagné de 2 animateurs au minimum
- Au gymnase Herrade *(43 Allée des Comtes 67200 STRASBOURG) :* Aller-retour à pied accompagné de 2 animateurs au minimium.
- A la piscine de Hautepierre (Rue Baden Powell) : Enfants déposés le matin par les parents. Retour en TRAM pour le déjeuner au Centre Sportif Ouest de Koenigshoffen
- Nous proposons aussi d'autres sorties quotidiennes grâce à nos partenaires avec qui nous travaillons depuis plusieurs années. Ces sorties sont optionnelles, payantes et soumises à une inscription en amont. *(Cf. Paragraphe suivant « Nos partenaires »).*

Lorsque tous les enfants sont arrivés, les activités peuvent débuter. L'animateur référent du groupe accompagne et anime l'activité. Nous proposons de multiples activités durant la semaine.

## Les Activités proposées dans la formule de base :

Art du cirque, Athlétisme, Badminton, Baseball, Basket-ball, Biathlon, Discgolf, Flag/Rugby, Football, Handball, Floorball /Hockey sur gazon, Jeux d'opposition/Judo, Kin-Ball/Kin-Volley, Tchoukball, Tennis-Ballon, Tennis de Table, Ultimate, Course d'orientation, Jeux d'animation, Sortie à la Piscine.

## Les Activités optionnelles payantes : *(coût réel de la sortie, frais de transport inclus)*

Les enfants inscrits à une activité optionnelle se rendent avec leurs animateurs référents sur le lieu de l'activité, font leur activité et reviennent au Centre.

## L'organisation d'une journée type :

| MATIN | APRES-MIDI |
|---|---|
| 08h00 – 09h00 : Accueil des enfants | 13h05 – 14h10 : Temps calme / Repas |
| 09h00 – 10h20 : Activités encadrées | 14h20 – 15h35 : Activités encadrées |
| 10h20 – 10h40 : Pause goûter | 15h35 – 15h55 : Goûter (fourni) |
| 10h40 – 11h50 : Activités encadrées | 15h55 – 17h10 : Activités encadrées |
| 12h00 – 13h05 : Repas / Temps calme | 17h15 – 18h00 : Départ des enfants |

Le matin débute par une première activité physique par groupe, toujours avec l'animateur référent. Cela peut être une activité sportive, socio-éducative ou un jeu d'animation. On propose ensuite une petite pause de 20 minutes, le temps de prendre un goûter : barres de céréales, cake, biscuits chocolatés, fruits, sirop à l'eau…. Puis le groupe enchaînera par une 2ème activité qui se déroulera jusqu'à midi.
L'après-midi débute également par une nouvelle activité physique par groupe, toujours avec l'animateur référent. Cela peut être une activité sportive, socio-éducative ou un jeu d'animation. Puis une petite pause le temps de se regrouper et le groupe enchaînera par une autre activité qui se déroulera jusqu'à 17h. A la fin de celle-ci un goûter identique à celui de la matinée sera proposé aux enfants.
Puis, à partir de 17h15, les enfants pourront être recherchés par leurs parents. Pendant ce temps d'accueil, ils pourront jouer librement avec leurs copains, jusqu'à leur départ à 18h au plus tard.

- ***Le déjeuner et le temps méridien :***

Le temps de midi se déroule dans le club house, en roulement. En effet, 2 services auront lieu par jour. 2 groupes se rendront déjeuner pendant que les 2 autres participeront à un temps calme et inversement. Le repas est préparé par le traiteur RIE « Aux restos » en liaison chaude. (cf. paragraphe « nos partenaires » ci-dessous)
Chaque groupe désigne 2 enfants responsables de table, ils sont chargés de mettre la table ainsi que de remplir les cruches d'eau.
A la fin du repas, les assiettes et couverts sont ramassés sur un chariot et lavés au lave-vaisselle. Le reste est trié et jeté dans des sacs de tri alimentaire.

## 6. Nos partenaires :

Nous travaillons avec des sociétés partenaires depuis plusieurs années pour la plupart. Que ce soit le traiteur ou les structures qui proposent des activités aux enfants :

- ***Le Traiteur :***

Les déjeuners de midi sont préparés et livrés par le **Traiteur RIE « Aux Restos »**. Le traiteur répond aux normes d'hygiène et de restauration pour les collectivités.
Les repas comprennent une entrée, un plat principal accompagné de légumes et féculents, un dessert et du pain. Chaque repas est élaboré de manière à respecter l'équilibre alimentaire et les besoins en apport calorique des enfants. Le traiteur prévoit 3 régimes alimentaires que les parents choisiront lors de l'inscription :

- Des Repas STANDARDS
- Des Repas SANS VIANDE ou AVEC POISSON (pour les enfants ayant un régime alimentaire Sans Porc ou Halal)
- Des Repas VEGAN : Sans viande ni aliments ou substance provenant de l'animal.
- Tous les repas sont adaptés selon les allergies alimentaires des enfants. Les Parents dont les enfants sont allergiques au Gluten sont priés de nous contacter car notre Traiteur n'est pas en mesure de préparer ce type de repas.

- ***Natura Parc d'Ostwald :*** *(35 rue de la Nachtweid) :*

Les déplacements se font avec les Bus de la CTS (de l'arrêt Camping à l'arrêt église-Ostwald). Et déplacement à pied. Nous nous rendons dans cette structure tous les mercredis et proposons une « journée aventure pleine nature ». L'enfant aura la possibilité de choisir 3 formules optionnelles avec en commun l'activité de l'après-midi.
**Les parents devront prévoir un REPAS TIRE DU SAC pour leur enfant.**

***Condition d'inscription*** : avoir 7 ans révolu et mesurer 1,55 bras levé : mesure prise du sol jusqu'au centre de la paume de la main.

***Le matin*** : 1 activité à choisir parmi les 3 formules selon la semaine :

1) ***Course d'Orientation*** dans la forêt de la Nachtweid (toutes les semaines) : trouver le plus rapidement possible les 10 balises cachées dans la forêt à partir d'une carte renseignée et d'une boussole. Activité encadrée par 2 animateurs pour les jeunes à partir de 7 ans. Effectif maximum : 16 enfants.
2) ***Tir à l'Arc*** (semaines 30, 32, 34) : initiation à l'activité encadrée par une personne diplômée. Effectif maximum : 24 en 2 groupes de 12 jeunes et 2 animateurs).
3) ***Explor'Game*** (semaines 28, 29, 31, 33, 35) : pour les jeunes à partir de 9 ans. En équipe de 4, vous êtes équipés d'une tablette pour ce jeu de rôle « escape game outdoor ». Chercher des symboles repérés sur la carte, scanner le symbole et résoudre l'énigme proposée par la tablette. Si vous arrivez à résoudre l'énigme vous gagnez des points pour terrasser l'esprit maléfique de la forêt. Résoudre un maximum d'énigme pour résoudre la mission finale.

***L'après-midi : pratique de l'Accrobranche (parcours dans les arbres)***

C'est l'activité commune quel que soit les autres options choisie le matin. L'ensemble des jeunes auront la possibilité de se lancer sur des parcours de difficultés adaptées à leur niveau individuel. Une formation initiale (consignes de sécurité, manipulation du matériel) est réalisée par des personnes diplômées du parc et ayant les qualifications requises pour la mise en sécurité des jeunes mineurs en Accueil de Loisirs. Nos animateurs encadrent et accompagnent les jeunes sur les parcours par groupe de 8 enfants *(règlementation en vigueur - Art. du 25 avril 2012)*. Effectif maximum de 32 jeunes et 4 animateurs.

- ***« Block'Out » – Strasbourg : (4 Rue Alexandre Dumas)***

Cette activité est proposée le mardi matin de 10h à 11h. Effectif maximal : 24 enfants. Départ du Centre Sportif Ouest, les enfants accompagnés des animateurs se déplacent en BUS / TRAM pour s'y rendre et pour en revenir. Il faut compter environ 25 minutes de trajet.
L'activité d'escalade se pratique sur des structures rigides en intérieur appelées « Bloc » d'une hauteur maximale de 3 mètres sécurisées par des gros tapis. L'encadrement est assuré par les animateurs diplômés de l'équipe conformément à la règlementation en vigueur pour cette activité spécifique *(Art. du 25 avril 2012).*

- ***« Trampo City » Strasbourg : (5 Rue Alexandre Dumas)***

La pratique du Trampoline est proposée le lundi après-midi de 14h30 à 16h. Effectif maximal : 24 enfants. Départ du Centre Sportif Ouest, les enfants accompagnés des animateurs se déplacent en BUS / TRAM pour s'y rendre et pour en revenir. Il faut compter environ 25 minutes de trajet. **Prévoir 2 € en sus** pour l'achat des chaussettes adaptées de la marque « Trampo City ».
La structure donne la possibilité de pratiquer 6 animations trampoline variées sur ce parc neuf et sécurisé. L'activité est encadrée par nos animateurs selon la règlementation de 1 animateur pour 12 enfants.

- ***Centre Equestre « Plaisirs Equestre » de Wolfisheim*** : (rue du Fort Kleber)

Initiation et découverte du Poney pour les enfants dès 6 ans. L'activité est proposée les jeudis après-midi. Effectif maximal : 15 places (11 place la semaine). Départ à 14h du Centre Sportif Ouest et retour à 17h.
Nous véhiculons les enfants en minibus ou 1 minibus et 1 voiture 7 places. Le mini-bus est conduit par animateur titulaire du permis B et ayant plus de 3 ans d'expérience. La voiture individuelle est conduite par le Directeur et assurée pour le transports de tiers. Effectif maximal d'enfant.
L'encadrement de l'activité est assuré par une personne titulaire d'un BPJEPS option sports équestres. L'animateur de l'équipe intervient pour aider l'Educatrice Equitation.

**Activité annulée pour raison sanitaire**

- **Piscine de Hautepierre :** (rue Baden Powell – 67200 Strasbourg)

Tous les jeunes se rendront à la piscine de Hautepierre : Les jeudis matin pour les plus jeunes (1ère moitié de l'effectif) et les vendredis matin pour les ados (2ème moitié de l'effectif).
Les parents déposent les enfants entre 8h et 8h55 à la Halle des sports couverte située en face de la piscine derrière le gymnase Karine C (en forme de proue de bâteau). Activité de baignade de 9h à 11h15. Le retour se fait en TRAM puis à pied jusqu'à l'ASPTT. Chaque sortie est encadrée par 4 animateurs, la norme d'encadrement étant de 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans.

## 7. L'équipe d'animation

*Par respect des normes d'encadrement :*

*- 1 animateur diplômé pour 12 enfants en animation, conformément à l'arrêté du 20 juin 2003.*

*- Animateurs qualifiés mais non diplômées : 25% de l'effectif total*

*- Animateurs stagiaires et non-diplômés : 50% de l'effectif total*

Elle est donc composée d'un Directeur ; 5 animateurs titulaires diplômés ainsi que de 2 stagiaires BAFA d'un ou deux animateur(s) stagiaire(s) suivant les semaines.
Les animateurs ont été choisis pour leur compétence d'animation sportive ainsi que pour leur expérience dans le domaine de l'animation et l'encadrement de groupe d'enfants. Tous les animateurs sont titulaires d'un DEUG ou d'une licence STAPS ou d'un BPJEPS Activités Physiques pour Tous. Ils ont suivi une formation adaptée pour la fonction qui leur est demandé.

Le directeur n'est pas compris dans l'effectif d'encadrement. Il a pour mission de superviser et coordonner l'ensemble des animateurs, les plannings d'animation, la logistique quotidienne, les relations avec les prestataires de service ou d'activité et assurent également le suivi sanitaire en cas d'accident qui nécessite un transfert vers un centre hospitalier par un véhicule d'urgence.

Les animateurs doivent être :

- Responsable : il est conscient qu'il est pour l'enfant un référent tant au niveau sportif que pédagogique. Il n'entreprendra aucune animation s'il ne l'estime pas assez

sécurisée pour les enfants. Il veillera à ce qu'aucun sujet pouvant perturber un enfant ne soit abordé. Il est garant de la sécurité morale, physique et affective du groupe. Il prépare ses séances.

- Disponible : Il prendra en compte les remarques évoquées par les enfants. Durant l'activité, l'animateur n'a pas d'autre préoccupation que la prise en charge de son groupe, les contacts téléphoniques restent exceptionnels.
- Dynamique : Il est un moteur pour le groupe, il n'hésitera pas à mettre en place des situations d'initiation innovantes, il se doit d'être actif, créatif. Pour l'élaboration des séances, la prise en compte du niveau moyen du groupe est déterminante. Pour les enfants en difficulté, des activités adaptées leur seront proposées afin de les amener à suivre l'intégralité de l'activité.
- À tout moment, l'animateur :
    - A obligation de diligence et de prudence
    - A une attitude professionnelle et responsable
    - Est pleinement acteur de l'animation du groupe
    - Respecte les règles de vie communes
    - Respecte le rythme de vie de chaque enfant (notamment les temps de pause)
    - Est à l'écoute des enfants
    - Veille à la sécurité morale, physique et affective de chaque enfant

Dans le cadre d'un Accueil de Loisir pendant les vacances scolaires, les animateurs travailleront du lundi au vendredi hors jours fériés et bénéficieront d'un repos hebdomadaire de 2 jours, le samedi et le dimanche.
Temps méridiens : Les fonctions exercées par les animateurs nécessitant une présence continue auprès des mineurs accueillis sur la pause méridienne, les repas seront fournis dans ce cadre, et sont intégralement pris à la charge de l'organisateur et ne sont pas considérés comme avantages en nature au sens de la réglementation en vigueur.

## 8. Points de réglementation, Sécurité, Assurances :

La réglementation des ACEM est régit par le code d'action social et des familles.

➢ *Tabac, Alcool* :

Conformément à la règlementation, il est interdit de fumer, de consommer de l'alccol ou de la drogue dans les lieux affectés à un usage collectif et particulièrement dans les Accueils Collectifs de Mineurs. Il est interdit également de vendre ou mettre de l'alcool à disposition des mineurs.

➢ L'utilisation du smartphone :

Elle est réglementée. Il est possible de l'utiliser pour un usage personnel lors du temps calme méridien mais en aucun cas sur le temps du repas et pendant les activités ou pour une utilisation pouvant nuire au respect et à la vie privée d'autrui.

➢ *Alerte Canicule* :

En cas de forte chaleur ou d'alerte à la Canicule, des mesures de précautions particulières sont mise en place :
- permettre aux enfants de s'hydrater un maximum (point d'eau sur le site en plus des bouteilles disponibles à tout moment pendant les activités)
- se protéger du soleil (casquette, crème solaire) et favoriser les regroupements dans les zones d'ombre…).
- éviter les insolations en favorisant les activités en salle / sous abris les après-midi (surtout pour les plus jeunes).

➢ *Sécurité des Bâtiments* :

Le Centre Sportif Ouest et la Salle Omnisports Herrade répondent aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité requises notamment par les règles de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, par les règles générales de construction et par le règlement sanitaire départemental en vigueur. Ces exigences sont justifiées par les Rapports de la Commission Sécurité Incendie (cf. document joint en annexe), visé par la mention « Avis Favorable » à l'exploitation du bâtiment. Par ailleurs les bâtiments disposent d'une infirmerie dont l'une, celle du CSO, équipée d'un téléphone d'urgence permettant d'alerter les secours en cas d'incident.

➢ *Assurances* :

Le Club a souscrit une Assurance en Responsabilité Civile auprès de la compagnie GENERALI représentée par PIERRE GRIESS ASSURANCE – Rue de Bischwiller – 67800 BISCHHEIM. L'ASPTT STRASBOURG est titulaire **d'une Police d'Assurance « RESPONSABILITE CIVILE »** n° AG 057 099 qui garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que le souscripteur pourrait encourir du fait de la pratique de sport lors des Accueils Collectifs de Mineurs durant les vacances scolaires en cours. Cf. document affiché au tableau dans le hall d'accueil.

Le club est également souscripteur d'une Assurance en Responsabilité Civile auprès de la compagnie GMF, assureur de la Fédération Sportive des ASPTT. Chaque membre de « Sports Vacances », devient membre de l'ASPTT STRASBOURG METROPOLE et titulaire d'une licence fédérale affinitaire comprenant une Assurance R.C. et une Individuelle Accident les couvrant sur toutes les activités sportives pratiquées.

## 9. La communication

Les inscriptions se font en ligne sur une plateforme d'inscription « Mon Club ». Une version papier est déposé en ligne ou envoyé par mail.
Le secrétariat se situe au siège de l'ASPTT Strasbourg Métropole - 6 Chemin Long – Centre Sportif Ouest 67200 Strasbourg. Sa mission est de répondre aux questions et fournir des renseignements à toute personne souhaitant inscrire son enfant. Le secrétariat est disponible par téléphone au 03-88-10-03-20 ou par email : metropole@asptt-strasbourg.eu

Enfin, le site internet https://strasbourgmetropole.asptt.com permet de communiquer sur notre Accueil de Loisirs. Il comprend toutes les informations pratiques et on y trouve tous les documents utiles à télécharger.

Suite à l'inscription de l'enfant, un mail est envoyé aux responsables légaux de l'enfant afin de confirmer l'inscription puis une semaine avant l'arrivée de celui-ci afin de détaille les modalités d'accueil mais également de communiquer sur le projet pédagogique mis en place.

La communication au sein de l'équipe d'animation se fait en plusieurs étape :

- Une réunion de préparation est faite en amont afin de permettre d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et présenter le fonctionnement à l'équipe d'animation.
- A chaque fin de journée un petit débriefing avec les animateurs pour un bilan quotidien.
- Une réunion est organisée tous les lundis matin afin d'organiser la semaine.

## 10. Evaluation :

- Encadrement :

Des petits débriefing quotidiens avec les animateurs et le directeur permettront de faire le bilan de chaque journée écoulée et éventuellement ajuster la journée suivante. La prise en compte des avis et des attentes des parents et des enfants, amèneront les animateurs à évaluer les compétences de ces derniers, leurs manques et leurs besoins.

- Enfants :

Une boîte à idée sera mise à disposition des enfants pour d'éventuelles suggestions ou observations sur les stages et, plus généralement sur la structure. Un questionnaire de satisfaction sera envoyé par mail en fin de stage à chaque famille en précisant que c'est l'enfant qui doit y répondre. Ce questionnaire a pour objectif de permettre d'apprécier le degré de satisfaction sur les activités proposées et surtout d'évaluer les points à améliorer.

- Parents :

Des temps d'échange privilégiés avec les parents seront aménagés au moment de l'accueil, nous aidant à évaluer leur ressenti sur le séjour de leur enfant. Le directeur reste le référent de l'Accueil de Loisirs.